

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet : avenant n°1 à la convention signée le 1<sup>er</sup> octobre 2019 entre le département et la commune de Plateau d'Hauteville et relative à la mise en accessibilité du quai de l'arrêt « Mangini »

Séance du 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :**

MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.  
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marje-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés avec pouvoir :**

MM. DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOUIIN Jacques), FERRARI Jean (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), HARNAL Sébastien (pouvoir à M. GENOD Patrick), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. EMIN Philippe), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CHATEAU Marie-Luce (pouvoir à Mme FERRO Nicole), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

**Membres absents excusés sans pouvoir :**

Mmes CARRARA Carole, JOLY Fabienne.

**Membres absents :**

MM. ALLANDRIEU Bernard, CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 34 présents, 9 pouvoirs.**

M. le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 28 mai 2019 relative à la signature d'une convention avec le Conseil départemental et concernant l'aménagement de l'arrêt de cars « Mangini » dans le cadre du schéma d'accessibilité programmé.

M. le Maire expose qu'afin de préserver des rayons de giration suffisants pour l'accès riverain situé en face du quai aménagé, le rétrécissement de la chaussée initialement prévu à 3,50 m a dû être élargi à 4,40 m.

Par ailleurs et afin de signaler cet aménagement une signalisation sera posée par l'Agence routière départementale.

M. le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer l'avenant n°1 à la convention telle que ci-avant proposé, et relatif à la mise en accessibilité du quai de l'arrêt « Mangini » dans le cadre du schéma d'accessibilité programmé.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention tel que proposé et relatif à la mise en accessibilité du quai de l'arrêt « Mangini » dans le cadre du schéma d'accessibilité programmé.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire

  
Philippe EMIN

